



Le 25 janvier 2021

Bonjour

En ce début d'année 2020, l'APPGE vous présente ses meilleurs vœux pour 2021 et vous invite à fêter la bonne nouvelle pour **nos gorges de l'Escaumels et de la Cère dans le Lot, mais aussi en Corrèze**, les préfets ont pris des arrêtés semblables pour interdire les aérogénérateurs au-dessus des gorges de la Cère ou de l'Escaumels.



- l'arrêté de la préfecture du Lot du 8 octobre 2020 n'est pas contesté par le promoteur. **Cet arrêté** est très explicite quant aux raisons du rejet.
- l'arrêté de la préfecture de Corrèze du **29 décembre 2020** peut encore être contesté par le promoteur. Pourtant les arguments de **cet arrêté** sont très semblables à ceux du Lot ce sont principalement les milans royaux qui doivent être protégés.



milans royaux protégés

Mais de l'autre côté des gorges de l'Escaumels dans le Cantal, les habitants de Parlan sont inquiets *autorisation de la préfecture et recours contre cette autorisation en attente du résultat. Recours gracieux contre le maire pour l'autorisation donnée pour remonter le mât de mesure lire le **document du CASC** du 18-01-2021 (Comité Anti éolien pour la sauvegarde du Cantal)*

Restons vigilants car d'autres promoteurs pourraient venir, et le gouvernement par la voix de la ministre, Mme POMPILI, **veut accélérer le déploiement des éoliennes** : *Les préfets de région seront chargés de cartographier les zones propices à l'accueil de futurs parcs éoliens terrestres, a dit ce jeudi aux députés la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili, affirmant la volonté gouvernementale d'accélérer le déploiement de cette énergie, sur terre comme en mer.* Lire dans **Le Figaro** du 14-01-2021 ou **Connaissance des Energies**

Voilà pourquoi nous avons décidé de continuer à faire vivre notre association, et nous vous proposons l'adhésion à 10€

Comme sur le site, les liens sont en **gras et rouge** Les informations de cette news proviennent de **« Vents et Territoires »**

Lot :

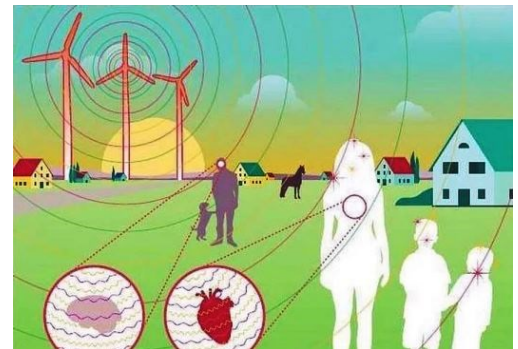
- le Parc naturel régional des Causses du Quercy prend une position claire contre l'éolien. Lire dans le journal **La Dépêche** du 22-01-2021 ou dans **Le portail du Quercy**
- La municipalité de Quissac **lance une consultation citoyenne sur un projet éolien**. Lire dans **actu.fr l'article** et la réponse en fin d'article de l'Association SEL ou l'article dans **La Dépêche** du 8-01-2021

Nuisance pour les mammifères : lire dans France Bleu du 21-01-2021

- **Loire-Atlantique** : une agricultrice a déposé une **plainte contre quatre ministres**. Elle dénonce la proximité du parc éolien qui dégrade, selon elle, sa santé et celle de ses animaux.
- Un couple d'éleveurs, Murielle et Didier Potiron, installés à Pucel, l'une des trois autres communes couvertes par ce même parc éolien, ont déposé un recours, pour **"trouble anormal de voisinage"**, qui sera examiné le 4 avril prochain par le tribunal judiciaire de Nantes ; ils ont déjà **perdu 400 vaches**
- **Le Mouvement de la Ruralité**, par son président Eddie Puyjalon, accompagnant madame Céline Bouvet, exploitante proche du parc des Quatre Seigneurs sur la commune de Nozay, vient d'engager une **procédure judiciaire devant la Cour de justice de la République. Article du 21-01-2021**



- **Jura :** « Des témoignages de plus en plus nombreux et des études de plus en plus sérieuses, tendent à montrer un impact **négatif des éoliennes sur la santé des Hommes** », résume sur sa page Facebook, le député LR du Jura, Jean-Marie Sermier qui demande un moratoire. Lire dans la [Voix du Jura](#) du 17-01-2021
- **Morbihan :**
 - Les ondes électriques et électromagnétiques incriminées dans la **mortalité des élevages**. Lire dans [France3 Bretagne](#) du 13-01-2021
 - 69 vaches et veaux des agriculteurs Le Strat, à Crédin (56), sont morts en 2020. Une mortalité anormale qui met l'exploitation en péril et met en exergue les nuisances électriques, un mal agricole encore peu connu. Lire dans [Le Télégramme](#) du 15-01-2021
- **Électromagnétisme :** vers la preuve scientifique d'un **danger pour l'homme et l'animal ?**
 - Cette contamination aux métaux et terres rares a été découverte dans le cadre d'analyses toxicologiques de métaux dans des cheveux, dans plusieurs contextes : **cluster de cancers pédiatriques à Sainte-Pazanne ; exploitations agricoles à Nozay (Loire-Atlantique), en Bretagne et dans l'Aisne (homme et animal), personnes souffrant d'électro-hypersensibilité.**
- A Echauffour **Le parc éolien est mis à l'arrêt par décision préfectorale**. Lire l'article du [Réveil Normand](#) du 22-01-2021 ou le [C.P. de la FED](#) . Cette décision pourrait peut-être être prise à Nozay car ***l'exploitant refuse l'arrêt de ses éoliennes!***
- **Infrasons - le bruit inaudible qui vous rend malade?**
 - L'association, SOS danger éolien a porté les réclamations de victimes qui ont accepté de témoigner en donnant leur nom et leurs coordonnées. Elles ont atteint le chiffre de 160 dont 48 concernant des personnes ayant accepté d'être rendues publiques. SOS Danger Éolien a donc activé la procédure des **« réclamations ICPE »** permettant à chaque citoyen de saisir l'Inspection des installations classées. **Concrètement, SOS Danger Éolien a donc activé la procédure des « réclamations ICPE » permettant à chaque citoyen de saisir l'Inspection des installations classées**, Lire l'article du 24-01-2021 du [Collectif Energie et Vérité](#)
 - Ces bruits sont inférieurs au seuil d'audition humaine. **Pourtant, les infrasons ont un effet sur les humains**. Ce qui est controversé, mais avec l'expansion de l'énergie éolienne, cela devient le centre d'intérêt de la science. Lire l'article en [allemand du 17 -01-2021](#) où il est question de plus en plus d'observations sur **différents organes**, comme par exemple, **des effets négatifs sur le cœur**.
 - Le diplômé en médecine Heinz Timm a examiné l'influence des éoliennes sur les personnes. Pour cela, il a choisi le quartier Penkun de Büssow. Ses résultats sont inquiétants. Lire l'article en [allemand du 13-01-2021](#)



Territoires protégés:

- le président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé l'adoption d'une **nouvelle Stratégie nationale** des aires protégées pour la prochaine décennie. Elle doit aider à atteindre l'objectif de **30% du territoire français** sous statut d'aire protégée en 2030. **Qu'en sera-t-il réellement de la protection forte de 250 000 hectares de forêt ?** Lire dans [actu-environnement](#) du 13-01-2021.
- La consommation de l'Union européenne représenterait à elle seule 10% de la déforestation mondiale. Et si la France a adopté une Stratégie nationale contre la déforestation importée, son application n'est toujours pas effective **selon WWF** dans son article du 13 -01-2021.



- **Allemagne** : Lors de la réunion du 18 décembre 2020, le Parlement de l'**État de Thuringe** a interdit à l'unanimité la construction d'éoliennes dans la forêt avec un amendement à la loi sur les forêts de Thuringe. Cela fait de la **Thuringe le 8ème état fédéral où la construction d'éoliennes en forêt est interdite par la loi.**

Suède :

- La demande du Parti vert au gouvernement de fermer les centrales nucléaires suédoises entre maintenant en vigueur, mais entraîne une augmentation des émissions de CO2 et des prix élevés de l'électricité. La Suède est désormais obligée d'importer de l'électricité au charbon polonaise, quelques jours à peine après la fermeture d'une autre centrale nucléaire suédoise. **Les Suédois sont également encouragés à réduire leur consommation d'énergie.** Lire [le texte suédois](#) du 10-01-2021
- **Les 16 éoliennes du parc de Jörn seront fermées** après qu'une enquête a révélé une construction défectueuse. Au niveau mondial, le fabricant **Vestas ferme 150 éoliennes** du même type. [16-01-2021](#)



Alerte sur les systèmes électriques en Europe

- **Autriche** : Après que l'Europe ait **raté de peu une panne de courant généralisée** en raison d'une forte baisse de fréquence dans le réseau électrique vendredi, des appels à une «table ronde» sont lancés dans l'industrie nationale de l'électricité. Lire l'article [du 12-01-2021 dans Die-Presse](#)
- **L'Europe risque-t-elle de manquer de courant en 2030 ?** C'est la question posée par **France stratégie**, l'organisme de prospective rattaché à Matignon, dans une note publiée vendredi 15 janvier. La réponse est nuancée, mais la note insiste sur la fragilité de plus en plus grande des réseaux. Lire dans [LA CROIX](#) du 17-01-2021
- **Les experts prévoient une panne d'électricité majeure en Europe d'ici cinq ans.** C'est une conséquence de la mégatendance européenne vers l'électricité renouvelable, qui entraîne une volatilité croissante de la production d'électricité. Lire l'article allemand [dans Second Opinion](#) du 20-01-2021



N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis

« Sauvegarde Environnement Lotois » [association SEL](#) a mis à jour sa pétition : [Eoliennes dans le Lot](#)

Vous pouvez aussi télécharger

- Un [tripptyque de la FED](#) qui résume les principales raisons qui conduisent à refuser les éoliennes Il s'agit d'un triptyque format A4 imprimé recto verso composé de 3 volets à plier verticalement
- Les [powerpoints](#) de l'APPGE dénonçant les dangers des éoliennes
- Le rapport disponible à la DREAL du Cantal sur [la mortalité de l'avifaune](#) année 1 (2017) du parc éolien de La Luzette
- L'avis du Conseil National de la Protection de la Nature pour le projet éolien de Comiac sur le [site http://www.avis-biodiversite.developpement-durable.gouv.fr/juin-2019-a198.html](#)
- le dossier de [Vent du Milan](#)



N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis

Faisons respecter la loi :

La loi [n° 76-629 du 10 juillet 1976](#) stipule dans son article 1er : "...Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences...."

La loi constitutionnelle [n° 2005-205 du 1 mars 2005](#) relative à la Charte de l'environnement précise en l'article 2:

Art. 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un **environnement équilibré et respectueux de la santé**.

Art. 2. - **Toute personne a le devoir** de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement....

Art. 9. - La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la **préservation et à la mise en valeur de l'environnement**.

N'hésitez pas à transmettre cette lettre à vos amis

Bien cordialement pour le bureau

Gilles Forhan, secrétaire APPGE, membre du CA de

la FED 06.43.80.15.87 gilles.forhan@wanadoo.fr

appge-comiac@laposte.net

site <http://appgecomiac.for-lac.com>

Membres du bureau :

Brigitte Briard, [présidente](#) 06 29 51 46 78

Dominique Lacambre, [trésorier](#)

Gilles Forhan, [secrétaire](#)

Bernadette Forhan, [relecture](#)